La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

27ème année - N°5247 - Jeudi 19 Novembre 2026 - Prix : 200 Fc

SAISON DES PLUIES 2026-2027 :

Le pays teste son dispositif face aux catastrophes



FORMATION FACT-CHECKING

Les journalistes comoriens renforcent leurs compétences

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

09 Djamadul - Ahir 1448
Prières aux heures officielles
Du 16 au 120 Novembre 2026

Lever du soleil:
05h 31mn
Coucher du soleil:
18h 12mn

Fadjr :	04h 20mn
Dhouhr :	11h 55mn
Ansr :	15h 27mn
Maghrib:	18h 15mn
Incha:	19h 29mn



ECOLOGIE :

Au mont Tringui, les enfants donnent l'exemple

Le parc national du mont Tringui, à Ndzouani, compte parmi les joyaux écologiques du pays. Avec sa forêt dense, le lac Dzialandzé et sa biodiversité remarquable, ce territoire protégé attire randonneurs, chercheurs et visiteurs. Mais il n'échappe pas à la pression des déchets abandonnés, parfois par des visiteurs qui fréquentent le site sans autorisation. Pour la deuxième fois, l'agence Comores Rando et Culture, en collaboration avec le parc national, a organisé une opération de nettoyage. Une cinquantaine de participants, dont des élèves de deux établissements scolaires, ont pris part à l'initiative. L'objectif est de nettoyer le site, mais surtout sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement.

D'après Al-watwan, une cinquantaine de participants, sacs au dos et gants aux mains, entament l'ascension vers le sommet. Parmi eux figurent des randonneurs, trois agents du parc ainsi que des élèves de l'Udzima School et de la Madrasat Al Imane. Pour beaucoup, c'est une première ascension du mont Tringui. Pour tous, c'est aussi une première leçon : la pollution ne s'arrête pas au pied de la montagne. Après deux heures de montée, treize participants atteignent le sommet, à 1 595 mètres d'altitude. La récompense est un panorama à couper le souffle. Mais la découverte est moins réjouissante. Là-haut, où l'on s'attend à trouver une nature préservée, s'accumulent bouteilles en plastique, canettes en aluminium et emballages. Trois sacs de 30 litres sont remplis au sommet, auxquels s'ajoutent trois autres collectés tout au long du parcours. Au total, six sacs de déchets ont été récupérés.

« Nous avons découvert différents types de plastiques jusqu'au sommet du mont Tringui. Cela affecte la nature et l'image du parc », raconte Imrane Salim, chargé du service de terrain et sportif à Comores Rando et Culture. L'initiative est née d'un constat effectué lors de précédentes visites sur le site. Si la situation semble s'améliorer, les déchets restent présents. « Nous avons encore trouvé des déchets, mais pas autant que la première fois », observe-t-il. Pour Abdouroihamane Omar, responsable de l'environnement au parc national, cette opération vient compléter le travail quotidien des agents. Il déplore l'abandon de déchets par certains visiteurs, parfois présents sans autorisation, et appelle à davantage de responsabilité dans la fréquentation de cet espace protégé. Mais l'enjeu de cette deuxième édition dépasse le simple nettoyage. Il s'agit aussi de faire des jeunes les premiers gardiens du parc. En ramassant eux-mêmes les déchets, les élèves ne reçoivent pas une leçon théorique sur la protection de l'environnement : ils en font directement l'expérience.



Massoundi Saïd, enseignant de sciences de la vie et de la Terre, y voit une occasion de rapprocher les apprentissages scolaires des réalités du terrain. « Les élèves doivent comprendre les notions et l'importance de la propreté, dans un contexte marqué par le changement climatique et les enjeux du développement », explique-t-il. Sur les sentiers du Tringui, le plastique n'est plus seulement un sujet abordé dans les manuels : il devient une réalité qu'ils peuvent observer et combattre. Les déchets collectés seront ensuite triés selon leur nature. « Le plastique récupéré est destiné à une association partenaire qui s'occupe du recyclage. Les autres déchets seront directement jetés à la décharge », précise Imrane Salim. En redescendant de la montagne, les élèves ne rapportent pas seulement des photos du sommet. Ils repartent aussi avec une conviction : même à 1 595 mètres d'altitude, la protection de la nature commence par des gestes simples : ne rien jeter, ramasser et trier.

El-Aniou Fatima

Azali Assoumani sur TV5 Monde : une interview sans faux-fuyants



L'interview accordée par le président Azali Assoumani à TV5 Monde mérite que l'on s'y attarde. Sur trois sujets sensibles, le chef de l'État a choisi de répondre sans détour, avec une ligne de défense qui se veut à la fois politique, institutionnelle et apaisante.

Premier dossier : l'élection du prochain secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Alors que les tensions autour de cette succession alimentent les spéculations, Azali Assoumani a réaffirmé sa confiance dans le consensus, conformément à l'esprit et aux règles de l'organisation. Au-delà de la désignation d'une personnalité, il a surtout plaidé pour l'apaisement et le renforcement du rôle de la Francophonie. Il a notamment rappelé la contribution de l'OIF à la résolution de la crise institutionnelle qu'ont traversée les Comores, illustrant ainsi la capacité de cette organisation à accompagner les États dans les moments difficiles. Une organisation qui ne saurait se réduire à une institution de représentation linguistique, mais doit continuer à peser dans les enjeux de paix, de stabilité et de développement économique des pays membres. Le message est clair : la bataille des candidatures ne doit pas prendre le pas sur la vocation de l'organisation.

Deuxième sujet, autrement plus sensible sur le plan intérieur : les soupçons d'une éventuelle candidature de son fils à la prochaine présidentielle. Sur cette question, le président a opposé un argument institutionnel à une suspicion politique. Les Comores, a-t-il rappelé, ne sont pas un royaume, mais une République. Et surtout, le mécanisme de la présidence tournante réserve le prochain mandat à l'île d'Anjouan. Or, son fils n'est pas originaire de cette île.

Sur la tournante présidentielle, Azali Assoumani n'a d'ailleurs jamais varié dans sa position. Il a toujours réaffirmé que le prochain mandat revient à Anjouan, conformément au principe constitutionnel qui organise l'alternance entre les îles. Il n'a pas attendu les interrogations sur une éventuelle candidature de son fils pour défendre cette position, et il l'a encore rappelée avec la même constance sur TV5 Monde.

Quoi de plus clair ? Le président entend ainsi ramener le débat sur le terrain des règles constitutionnelles plutôt que sur celui des procès d'intention. Il ne peut, en revanche, empêcher l'opposition de nourrir ses propres convictions, ni de continuer à entretenir le doute. Mais entre une rumeur politique et une disposition institutionnelle, il y a tout de même une différence.

Troisième dossier : la situation de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi et la perspective d'une évacuation sanitaire à l'étranger. Sur ce point également, Azali Assoumani a confirmé avoir reçu une demande de Sambi en ce sens et y avoir répondu favorablement. Reste désormais à identifier un pays capable de lui dispenser les soins appropriés tout en garantissant sa sécurité. Le chef de l'État s'est montré confiant quant à l'aboutissement prochain de cette démarche.

Cette réponse est importante. Car au-delà des divergences politiques et des contentieux qui opposent les deux hommes, la question de la santé d'un ancien chef de l'État relève aussi d'une responsabilité humaine et institutionnelle. L'essentiel est désormais que les paroles se traduisent en actes et que les conditions de cette évacuation soient rapidement réunies.

Au final, cette intervention sur TV5 Monde aura eu le mérite de mettre plusieurs sujets sur la table sans chercher à les esquiver. Sur la Francophonie, le président mise sur le consensus et l'apaisement. Sur la succession présidentielle, il oppose les règles de la République aux soupçons de dynastie. Sur Sambi, il ouvre la voie à une solution sanitaire qui reste attendue.

On peut naturellement contester ses arguments, discuter ses choix ou ne pas partager ses analyses. C'est le propre du débat démocratique. Mais encore faut-il reconnaître qu'il a accepté de répondre à des questions politiquement inconfortables et de prendre position sur chacune d'elles.

Une interview sans faux-fuyants. Et, dans le climat politique actuel, ce n'est déjà pas anodin.

Triple A



Suite de la page 1

SAISON DES PLUIES 2026-2027 :

Le pays teste son dispositif de réponse aux catastrophes

Alors que les prévisions annoncent une saison des pluies 2026-2027 excédentaire, dans un contexte marqué par le phénomène El Niño, le pays renforce son dispositif d'anticipation. À Moroni, un exercice national de simulation de trois jours réunit tous les acteurs concernés afin de tester leur capacité à coordonner la réponse face à une catastrophe majeure. L'objectif est de se préparer avant la crise plutôt que d'improviser après.

L'archipel des Comores reste particulièrement exposé aux cyclones, aux fortes précipitations, aux inondations et aux glissements de terrain. Après des exercices organisés à Ndzouani et à Mwali, la Direction générale de la sécurité civile franchit une nouvelle étape en réunissant, pour la première fois, les acteurs de l'ensemble du pays autour d'un scénario national commun à Ngazidja. L'exercice bénéficie du financement de la Banque mondiale. Pendant trois jours, à l'hôtel Retaj, les représentants des différentes îles et leurs partenaires sont confrontés à une situation de crise simulée. Il s'agit de vérifier, en conditions proches du réel, la capacité des institutions à prendre des décisions rapides, à assurer la circulation de l'information et à coordonner les interventions. L'enjeu est également d'évaluer la mobilisation des ressources et le fonctionnement de la chaîne de décision, du niveau insulaire à l'échelon national.

Cette initiative intervient dans un contexte de vigilance accrue. Les prévisions saisonnières pour la période de novembre à janvier font état d'une pluviométrie supérieure à la normale. « Les perspectives de la saison 2026-2027 nous invitent à la vigilance. El Niño nous rappelle l'importance d'anticiper les risques », a averti Ali Abdoul-Kader, directeur régional de la sécurité civile. Pour ce dernier, cet exercice s'inscrit dans la continuité des efforts engagés pour améliorer la préparation du pays face aux catastrophes. « Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape en réunissant les acteurs des trois îles autour d'un exercice national afin de renforcer la coordination et la solidarité entre nos territoires », a-t-il souligné.



Partenaire financier de l'initiative, la Banque mondiale accompagne l'organisation de cet exercice jusqu'à son terme. « Cette formation permettra aux agents de mieux se familiariser avec les mécanismes à adopter en cas de catastrophe », a indiqué Aida Amada Adamou, chargée des opérations de l'institution, qui a salué la mobilisation des participants venus des trois îles. Du côté du ministère de l'Intérieur, le colonel Cheikh Ahmed Abdallah a insisté sur la nécessité d'une mobilisation collective. « La prévention et la préparation face aux catastrophes naturelles ne relèvent pas de la responsabilité d'une seule institution », a-t-il rappelé, soulignant qu'elles « nécessitent la contribution de l'ensemble de la population afin de garantir la sécurité et la protection des habitants ». Au-delà de la simulation, l'objectif est de renforcer les réflexes institutionnels, d'identifier les éventuelles failles dans la coordination et d'améliorer la capacité de réaction des services concernés. Trois jours d'exercice pour mieux anticiper les risques et éviter que la prochaine saison des pluies ne prenne le pays au dépourvu.

El-Aniou Fatima

FORMATION FACT-CHECKING

Les journalistes comoriens renforcent leurs compétences

Pendant trois jours, l'Alliance française de Moroni accueille une formation consacrée à la lutte contre les fausses informations. Des journalistes des médias publics et privés y apprennent à débusquer les manipulations, à vérifier les images et à préserver la confiance du public.

Dans le pays comme ailleurs, les réseaux sociaux ont bouleversé la circulation de l'information. Ils permettent à chacun de publier et de partager des contenus en temps réel, mais favorisent aussi la propagation de rumeurs, de montages et d'informations sorties de leur contexte. Dans un archipel où les nouvelles circulent rapidement, une fausse information peut provoquer la panique ou fausser le débat public. Face à ce constat, l'ambassade de France aux Comores a choisi d'investir dans le renforcement des compétences des professionnels de l'information. Organisée du 17 au 19 novembre à l'Alliance française de Moroni, cette session réunit des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle.

La formation est animée par Samira El Gadir, spécialiste de la vérification de l'information au sein de la rédaction de TF1. Mardi 17 novembre, la salle de l'Alliance française de Moroni a pris des airs de rédaction en état d'alerte. Des journalistes scrutent des images, décortiquent des publications et traquent les indices de manipulation. Ils prennent part à une formation consacrée à la lutte contre les fausses informations, organisée à l'initiative de l'ambassade de France aux Comores. Pendant trois jours, les participants apprennent à ne plus subir le flux continu de l'information, mais à l'interroger. Au programme : identifier une fausse nouvelle, vérifier l'origine d'une photo ou d'une vidéo, recouper une déclaration et comprendre les mécanismes de propagation d'une rumeur.

L'enjeu est de taille. Aujourd'hui, le journaliste n'est plus le seul à produire et à diffuser de l'information. Il doit composer avec des milliers de publications anonymes, souvent plus rapides, parfois plus spectaculaires, mais rarement vérifiées. Dans cette course à la vitesse, la fiabilité devient une valeur essentielle. Vérifier une image, recouper une déclaration ou identifier l'origine d'une publication sont désormais des réflexes aussi indispensables que la prise de notes. La désinformation ne se limite pas à une simple erreur. Elle peut prendre la forme d'une ancienne photographie présentée comme récente, d'une déclaration tronquée, d'un faux communiqué imitant un document officiel ou encore d'une vidéo détournée de son contexte. Les conséquences peuvent être graves : tensions communautaires, défiance envers les institutions ou panique en période de crise.



Pour les journalistes comoriens, cette formation intervient dans un contexte où la vérification des contenus est devenue incontournable. Elle leur apporte des outils concrets : recherche inversée d'images, analyse des métadonnées, vérification des sources et recoupement des témoignages. Autant de méthodes pour distinguer une information fiable d'une manipulation, même sous la pression du temps. Au-delà de la maîtrise des outils techniques, l'objectif est aussi de préserver la crédibilité des médias. Dans un environnement où chacun peut publier, la valeur d'un média ne repose plus seulement sur sa capacité à diffuser une information rapidement, mais surtout sur sa capacité à la vérifier et à la traiter avec rigueur. En prenant le temps de contrôler les faits, le journaliste protège son public, mais aussi sa propre légitimité.

Pendant ces trois jours, les participants sont ainsi invités à adopter de nouveaux réflexes : douter avant de partager, vérifier avant de publier et sourcer avant d'affirmer. Une démarche qui ne ralentit pas le journalisme, mais renforce sa qualité. À l'issue de la formation, l'ambition est de faire des journalistes comoriens des acteurs mieux outillés dans la lutte contre les fausses informations, afin d'informer sans désinformer et de permettre au public de distinguer le vrai du faux.

El-Aniou Fatima

LIBRE OPINION

Le prix de la pensée (2ère partie)

L'intelligence artificielle modifie profondément cette relation au savoir. Une question, une thématique ou quelques mots-clés peuvent désormais conduire, en quelques instants, vers une multitude de références, d'explications et de pistes de recherche qui auraient autrefois nécessité des heures, voire des jours, pour être identifiées. Je ne conteste pas l'immense avantage que représente une telle évolution : elle permet à celui qui travaille de repérer plus rapidement certaines informations et d'accéder à des ressources qui n'auraient pas toujours été immédiatement accessibles. Mais cette facilité introduit une distinction essentielle entre trouver une information et construire un savoir. La première opération peut être considérablement accélérée ; la seconde suppose toujours de comprendre, de comparer, de replacer les informations dans leur contexte et de confronter les sources entre elles. C'est aussi pour cette raison que certaines thèses et certains mémoires produits dans les périodes antérieures peuvent présenter, sur un aspect particulier, une valeur singulière : ils témoignent d'un rapport au savoir dans lequel la recherche imposait une confrontation plus directe et plus prolongée avec les sources. Il ne s'agit évidemment pas d'affirmer que les travaux contemporains seraient nécessairement moins sérieux ou moins pertinents, mais de reconnaître que les conditions dans lesquelles un savoir est acquis peuvent participer à la formation intellectuelle de celui qui le produit.

C'est ici que se trouve, à mes yeux, l'une des principales difficultés posées par l'usage massif de l'intelligence artificielle dans les sciences humaines et sociales. Nous pouvons disposer de davantage d'informations sans nécessairement mieux les comprendre ; nous pouvons multiplier les réponses sans approfondir les questions qui les ont fait naître. Or, dans ces disciplines, l'information n'a de véritable valeur qu'à partir du moment où elle est interrogée, replacée dans son contexte, confrontée à d'autres sources et soumise au jugement de celui qui l'utilise. L'intelligence artificielle peut ainsi devenir un instrument précieux de recherche, mais elle ne peut dispenser le chercheur de cette responsabilité intellectuelle. Une réponse produite automatiquement n'est pas, par elle-même, une vérité établie. Elle doit être examinée, vérifiée et, lorsque cela est nécessaire, remise en question. Celui qui interroge l'outil demeure donc responsable de ce qu'il en fait : il doit être suffisamment informé pour comprendre la réponse reçue, identifier une éventuelle erreur et apprécier la pertinence des éléments qui lui sont proposés. L'intelligence artificielle peut rassembler, ordonner et présenter une quantité considérable d'informations ; elle ne doit pas pour autant devenir l'autorité qui décide à la place de celui qui cherche. C'est précisément cette capacité de discernement qu'il nous faut préserver si nous voulons que le progrès technologique demeure au service du savoir plutôt qu'il ne finisse par se substituer à lui.

Ce que nous devons encore à la pensée humaine

Ma préoccupation va finalement plus loin : quel sera le sort de tous ces auteurs qui, au cours de leur vie, ont éprouvé des difficultés à écrire leurs ouvrages, consacré des années à leur production et parfois une existence entière à construire une œuvre ? Que devient leur travail lorsque de jeunes auteurs peuvent désormais demander à un outil de reformuler leurs textes, de structurer leurs idées ou même de contribuer à la production d'un ouvrage entier ? Peut-on alors les considérer comme des auteurs au même titre que ceux qui ont consacré leur vie à construire leur œuvre ? Ont-ils exactement le même statut, exactement le même sens d'auteur ? C'est cette question qui, pour ma part, demeure sans réponse véritablement satisfaisante. Car il y a une différence entre utiliser un outil et laisser cet outil accomplir une partie essentielle du travail qui faisait autrefois de l'écriture un véritable exercice intellectuel. La question devient alors celle du mérite : où se situe encore l'exercice personnel, l'effort et la réflexion de celui qui produit le résultat ?

C'est précisément pour cette raison que l'affaire concernant l'auteur de C'était ça ou mourir ouvre, au-delà du cas particulier de cet écrivain, une question qui devra nécessairement être posée aux maisons d'édition, aux institutions, aux associations et à toutes les structures qui décernent des prix littéraires : quelles doivent désormais être les conditions pour qu'une œuvre puisse concourir et être reconnue ? Il devient nécessaire de définir ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, notamment lorsque l'intelligence artificielle participe de manière substantielle à l'élaboration d'une œuvre. Car si l'outil développe une idée, structure un raisonnement ou produit une partie essentielle du texte, quelle part revient encore à l'intellect de l'auteur ? À mes yeux, l'innovation naît précisément lorsque l'esprit humain est contraint de chercher par lui-même, de se tromper, de recommencer et de trouver une voie qui n'était pas immédiatement donnée. C'est peut-être même dans l'absence de toute aide que l'on découvre véritablement la capacité de l'homme à résoudre un problème et à produire de l'innovation. C'est de cette capacité à observer, à questionner et à comprendre que sont nées des disciplines entières, comme la sociologie ou la psychologie.



Avant l'intelligence artificielle, nous avons connu René Descartes, Nietzsche, Kant, Socrate et Platon ; nous avons connu Pascal et Pythagore. Nous avons connu Ronsard et Montesquieu. Tous ont pensé, écrit, questionné et construit leurs œuvres sans chercher à déléguer leur réflexion à une intelligence artificielle. Il y a eu des mémoires de fin d'études, des thèses soigneusement pensées et documentées, de véritables recherches et surtout de véritables lectures. Mais l'exemple de Ronsard permet surtout de mesurer ce que représentait autrefois le talent littéraire. À l'époque de la Pléiade, composer un sonnet ne consistait pas simplement à avoir une idée et à la mettre en quelques lignes sur le papier. Il fallait travailler les vers, compter les syllabes, maîtriser le rythme, parvenir à l'alexandrin lorsque la forme l'exigeait, rechercher les sonorités, les images, les rimes et la justesse de l'expression. Il fallait essayer plusieurs formulations, reprendre un vers, en abandonner un autre, recommencer et parfois passer un temps considérable sur quelques lignes seulement. Cela relevait véritablement du talent, parce que le résultat était le produit d'un travail intellectuel et artistique personnel. Aujourd'hui, l'intelligence artificielle peut produire un sonnet en quelques secondes. Le problème, pour moi, n'est donc pas qu'elle soit capable de le faire ; c'est ce que devient le talent de celui qui lui demande de le faire. Si l'auteur n'a plus à exercer lui-même cette capacité, une partie du talent qui se trouvait autrefois dans la réalisation disparaît.

C'est également ce qui m'amène à m'interroger sur la multiplication actuelle des mémoires de fin d'année, des travaux de master et des thèses préparés avec l'aide de l'intelligence artificielle. Je ne dis pas que tous ces travaux sont nécessairement artificiels, ni que toutes les personnes qui utilisent ces outils sont dépourvues de connaissances. Mais obtenir un texte bien construit n'est plus nécessairement la preuve que celui qui le présente est capable de le produire seul. La question est donc de savoir ce que l'on évalue réellement : la qualité du document ou les capacités intellectuelles de celui qui le présente ? Je ne parle pas ici de l'utilisation d'un outil pour rechercher une information, vérifier un élément ou accomplir une tâche ponctuelle. Je parle de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour produire ce qui est précisément censé révéler la pensée, la maîtrise et le talent de celui qui signe l'œuvre. Dans ce cas, pour moi, il s'agit d'une forme de triche.

Lorsque je regarde les innovations et les œuvres réalisées autrefois avec les seuls moyens dont disposaient ces hommes et ces femmes, sans intelligence artificielle, je ne peux qu'imaginer à quel point ils étaient talentueux. Nous disposons aujourd'hui de moyens qu'ils n'auraient probablement jamais pu concevoir, et pourtant ils ont produit des œuvres qui continuent de nous impressionner, des siècles après leur création. Cela ne fait que renforcer mon admiration pour eux. Et c'est précisément pour cette raison que je pense que nous devons nous demander ce que nous voulons préserver : la facilité de produire davantage, ou la capacité de l'homme à produire quelque chose qui soit véritablement le fruit de sa propre pensée.

HOUDAIDJY SAID ALI, Juriste
Publiciste et Internationaliste
(Paris-France)

ÉLIMINATOIRES CAN 2027 :

Victoire précieuse des Cœlacanthes

On savait tous que la pression allait être du côté des Congolais. Et à l'entame de la rencontre, on a été servi par une poussée des hommes de Claude Le Roy vers la cage du portier comorien, Yannick Pandor. Repliés, mais pas recroquevillés, les défenseurs des Cœlacanthes ont su contenir les assauts de leurs adversaires avec brio et sans jamais concéder le moindre tir cadré de la part de la ligne d'attaque congolaise.

Et tout le monde sait que dans le football, attaquer sans marquer peut créer de la frustration et créer des espaces dans le dos de la défense. Malgré 14 tirs, et 11 corners, les congolais n'ont jamais pu cadrer le moindre tir. Malgré la pression congolaise, les Comores ont su préservé leur cages inviolées jusqu'au coup de sifflet final. Les errements offensifs des congolais ont eu comme effet, de redonner confiance au bloc comorien. Et ce qui devait arriver arriva à la demi-heure de jeu. Sur un contrattaque mené par Rafiki Saïd, Ben Chayeel Hamada a repris un ballon relâché par le gardien congolais, pour faire sourire les filets, nous étions à la 32eme minute. Ce but a finalement récompensé la patience et la discipline tactique des Cœlacanthes, qui ont su laisser passer l'orage avant de frapper au moment opportun. Une efficacité qui a fait toute la différence dans cette rencontre. Les Congolais, malgré leur domination territoriale et leurs nombreuses tentatives, n'ont jamais trouvé la faille. Les Comores, eux, ont fait preuve de réalisme, de solidarité et de sang-froid pour conserver cet avantage jusqu'au bout. À Brazzaville, les Cœlacanthes ont transformé leur résistance en victoire et rappelé qu'au football, dominer n'est pas gagner.

Cette défaite congolaise, si elle fait le bonheur des comoriens, il en fait particulièrement un malheureux, en l'occurrence le désormais en-sélectionneur congolais « J'ai failli à la tâche, à la tâche qui m'a été confié. Même si mathématiquement ce n'est pas terminé, vous savez qu'il faudra un miracle pour gagner les deux derniers matchs pour se qualifier, ce qui est toujours possible. Mais dans le contexte, mais je pense que la meilleure solution pour apaiser le climat pour que les gens puissent répartir les bases saines, je vais présenter ma démission ce qui me paraît être la voie la plus honnête. » Une décision qui traduit toute la déception suscitée par cette défaite, mais aussi le poids des responsabilités qui pèsent sur les épaules d'un sélectionneur. En



présentant sa démission, le technicien congolais reconnaît son échec dans la mission qui lui avait été confiée. Son départ pourrait ouvrir une nouvelle page pour une sélection désormais au bord de l'élimination. Pour les Comores, en revanche, cette victoire a une saveur particulière : celle d'un succès à l'extérieur, acquis avec caractère et qui rapproche les Cœlacanthes de leur objectif. À Brazzaville, le bonheur des uns aura donc aussi été le point de rupture pour les autres.

De son côté le sélectionneur comorien a parlé d'une grande satisfaction. « C'est une grande satisfaction ce soir, même de la prestation. Je pense qu'on a bien géré le match tactiquement. C'est vrai que le Congo nous a causé des problèmes sur les côtés, notamment des latéraux qui montaient beaucoup. »Une satisfaction d'autant plus grande que les Cœlacanthes ont su faire preuve de discipline et de lucidité face à un adversaire qui jouait sa dernière carte. Pour le staff comorien, cette victoire récompense avant tout le travail tactique et la capacité du groupe à rester solidaire dans les moments difficiles. Avec 7 points au compteur, les Comores n'ont besoin que d'un seul point pour assurer sa qualification. Avec déjà 10 points, le Cameroun est déjà qualifié, au mois de mars prochain à Moroni, il ne viendra que pour essayer de conserver sa première place.

Imtiyaz

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)

Cellule de Gestion de Projet (CGP)
N° CKM 1105 01 N & 04 S & 05 T

APPEL À CANDIDATURES
Recrutement d'un(e) expert(e) en Santé Publique et appui à la gestion du Projet

Poste Expert(e) en Santé Publique et appui à la gestion du Projet
Type de candidat Consultant(e) individuel(le) national(e)
Financement Agence Française de Développement (AFD)
Début de publication 3 novembre 2026
Date limite de dépôt 25 novembre 2026 à 12 h 00 (heure de Moroni)

1. Contexte

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour mettre en œuvre le projet « Offre de soins ». Une partie des fonds accordés sera utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) chargé(e) d'appuyer la Cellule de Gestion du Projet (CGP) dans la mise en œuvre de ses activités.

Par l'intermédiaire de la CGP, le MSPS invite les candidats à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessous. Le présent appel à candidatures s'adresse aux consultants individuels.

2. Profil recherché

Le ou la consultant(e) sera retenu(e) pour ses aptitudes dans les domaines suivants :

• management hospitalier dans les cinq (05) hôpitaux cibles du projet ODS ;

• ingénierie de formation et appui à l'École de Médecine et de Santé Publique (EMSP) ;

• renforcement de la gouvernance des directions concernées (IGS, DESPP, DRHS) ;

•gestion de projet et passation des marchés, conformément aux procédures du code de passation des marchés comorien et aux Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les États étrangers.

3. Critères d'évaluation des candidats

Les candidats doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les services demandés. A ce titre, ils justifieront de références de prestations récentes et similaires, d'une expérience dans des missions comparables et d'attestations de services rendus.

3.1 Compétences requises

• Compétences en gestion de projet (planification, budgétisation, suivi-évaluation) ;

• Bonne connaissance des procédures de passation des marchés des bailleurs internationaux, en particulier de l'AFD ;

• Solides compétences rédactionnelles (rapports, notes d'analyse, termes de référence, plans d'action).

3.2 Expérience examinée

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction de l'expérience du candidat en :

• gestion hospitalière et/ou santé publique dans des contextes comparables (Afrique subsaharienne ou océan Indien) ;

• ingénierie de la formation, pour les filières existantes et les nouvelles filières de l'EMSP.

4. Composition du dossier

Le dossier doit obligatoirement comprendre :

• un curriculum vitae détaillé ;

• une lettre de motivation adressée à M. SAID DJAFFAR Soudjay Ali, Coordinateur du Projet ;

• les photocopies des diplômes et des attestations de travail détaillant les expériences ;

• **trois (03)** références professionnelles, avec contacts (e-mail et téléphone).

5. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être déposées au plus tard **le 25 novembre 2026 à 12 h 00 (heure de Moroni),** à l'adresse suivante :

Adresse Cellule de Gestion du Projet Offre de Soins, Moroni — Route de la Corniche — Direction Générale de la Santé
Téléphone 733 23 41 / 343 86 07
Courriel saiddjaffar@gmail.com
Copie à passationmarches773@gmail.com

6. Informations complémentaires

Les termes de référence et toute information complémentaire peuvent être obtenus auprès du Projet Offre de Soins, à l'adresse indiquée ci-dessus, aux horaires suivants :

• **Lundi au jeudi** : 8 h 00 – 16 h 00
• **Vendredi** : 8 h 00 – 13 h 00

Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Services de consultants – Sélection de firmes

Pays : Union des Comores
Projet : Accelerating Sustainable and Clean Energy Access Transformtion – ASCENT Comores (P515127)
Numéro de Prêt/Crédit: IDA-E6670
Intitulé de la mission : Recrutement d'un Ingénieur-Conseil pour la supervision du renforcement du réseau, de la modernisation des opérations du système de la SONELEC et de l'extension de l'accès à l'électricité
N° de référence : KM-ASCENT-KM -547101-CS-QCBS

L'Union des Comores a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), de la Banque mondiale, pour couvrir le coût du projet ASCENT Comores, et a l'intention d'en affecter une partie au paiement des services de consultants décrits ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP)/SONELEC, invite les firmes de consultants admissibles («les Consultants ») à manifester leur intérêt pour fournir les services suivants.

Description des services

La mission de l'Ingénieur-Conseil englobe l'intégralité des investissements physiques et numériques prévus dans le cadre des deux composantes techniques majeures du projet ASCENT Comores :

• Composante 1 – Renforcement du réseau et modernisation des opérations du système,
• Composante 2 – Extension de l'accès à l'électricité.
La mission se déroulera comme indiquer dans les TDRS.
Critères de présélection

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications et de l'expérience requises. Les critères retenus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

1. Ancienneté : Une expérience générale minimale de dix (10) années d'activité légale continue dans le domaine du conseil en ingénierie électrique et de la maîtrise d'œuvre.

2. Références similaires : La réalisation réussie d'au moins trois (3) projets de complexité et de nature similaires (Supervision de construction de réseaux MT/BT de distribution, projets d'électrification rurale de masse et déploiement d'infrastructures de comptage).

3. Modernisation & SCADA : Une référence spécifique solide dans la mise en œuvre, la modernisation ou l'audit de systèmes de conduite de réseaux (Centres de dispatching nationaux, déploiement d'architectures SCADA et réseaux de télécommunication industriels).

4. Contexte institutionnel : Une expérience avérée de collaboration avec des Sociétés Nationales d'Électricité (Utilities) et une parfaite maîtrise des directives et politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale

Les experts clés ne seront pas évaluées au stade de la présélection ; leurs qualifications seront évaluées lors de l'examen des propositions.

Liste restreinte

La liste restreinte comprendra au plus huit (8) firmes, retenues sur la base des critères ci-dessus.

Conflits d'intérêts, éligibilité et intégrité

L'attention des Consultants est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, 7e édition (septembre 2025) (« le Règlement de passation des marchés »), qui énonce la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts. Les règles d'éligibilité (Section III, paragraphes 3.20 à 3.23) et l'Annexe IV (Fraude et corruption) s'appliquent également.

Association de firmes

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. En cas de groupement, tous les membres seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat s'il est attribué.

Informations complémentaires et dépôt des manifestations d'intérêt

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous, pendant les heures de bureau, de 09h00 à 16h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées physiquement au secrétariat du Directeur Général de la SONELEC à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 décembre 2026 à 15h30min, heure locale.

NB : Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur demande auprès de la SONELEC. Pour les obtenir, veuillez contacter recrutementrhsonelec@gmail.com Copie obligatoire : secretariat.dg@sonelec-km.com et a.abdallah.ascent.rpm@gmail.com ou vous rendre directement à l'agence centrale de la SONELEC, située à Volovolo.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DES COMORES (SONELEC)

Unité de Gestion du Projet ASCENT Comores/SONELEC
À l'attention de : SOILAH MOUMINI, Directeur Général de la SONELEC
Adresse : Moroni, Union des Comores, SONELEC, située à Volovolo
Tél. : [+269 …]

Courriel : recrutementrhsonelec@gmail.com